

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juin à vingt heures trente, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 27/05/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... **15**

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... **40**

Date de convocation :  
**27 mai 2025**

**Présidence** : Philippe DANIEL, Président.

#### **Etaient présents** :

Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Rémi VUILLAUME

**Absents représentés** : Fabrice BOYER pouvoir donné à Jacques LAVOIL, Olivier MARTET pouvoir donné à Philippe DANIEL, Catherine PAILLARD pouvoir donné à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Laurie PERISSE pouvoir donné à Murielle GRIFFOUL, Gérard RITZ pouvoir donné à Bernard MULLER

**Absents** : Jean-Paul FRANCOIS, Christian GEX, Dominique GEORGE, Jacques LAMBLIN, Thierry MERCIER, Matthieu SIGIEL, Christophe SONREL, René WAGNER

**Secrétaire de séance** : Monsieur Philippe COLIN

Membres présents.....16  
Absents représentés.....5  
Absents.....8  
Votants.....21

#### **Délibération 2025 032**

#### **MOBILITE - Participation au défi « J'y vais ! » 2025**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
16	5	21	0	0	0

### Convention en annexe

Le Pays du Lunévillois participe depuis 2020 au défi « J'y vais ! » organisé à l'échelle de la Région Grand Est et porté jusqu'à 2023 par l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est (54).

Le Défi a pour objectif d'inciter un maximum de salariés, agents ou élus à se rendre sur le lieu de travail à vélo ou en modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme durant le Défi (à pied, en covoiturage, en train etc.).

Ce projet s'appuie sur des actions et outils développés et mutualisés pour l'ensemble des territoires participant au Défi :

- Mettre à disposition une plateforme internet [www.defi-jyvais.fr](http://www.defi-jyvais.fr) comme outil d'information et de communication autour de cet évènement,
- Mettre à disposition un outil numérique d'inscription et de comptage à la fois simple pour les structures participantes, et accessible aux individus participants au Défi.
- Proposer des outils d'animation et de communication aux territoires : communiqués de presse, évènements de lancement, réseaux sociaux, site internet, vidéos et photos.
- Proposer des outils d'animation et de communication pour les structures participantes : affiches et bandeaux internet, argumentaire écomobilité, outil de comptage, ...,
- Goodies, ...

À partir de l'édition 2024, c'est l'association Initiatives Durables (67) qui assure les missions de coordination, d'organisation et d'animation du Défi. L'ADEME s'est engagée à accompagner financièrement l'association Initiatives Durables sur 3 ans pour le portage du Défi Grand Est. A l'issue de cette période, les territoires prendront en charge le financement de l'opération. La présentation du fonctionnement du défi 2026 est prévue pour le mois de juillet 2025.

Bilan des éditions passées sur le territoire du Pays du Lunévillois :

- **2020** : 6 équipes / 30 participants
- **2021** : 10 équipes / 62 participants
- **2022** : 5 équipes / 27 participants
- **2023** : 8 équipes / 41 participants
- **2024** : 15 équipes / 85 participants
- **2025 (provisoire)** : 19 équipes / 122 participants

Pour le Pays du Lunévillois, ce défi constitue une intéressante opportunité de prise de contact avec les employeurs du territoire et notamment ceux concernés par le versement mobilité. Il est donc proposé de signer la convention ayant permis de reconduire l'opération en 2025 (du 1er mai au 31 mai 2025).

Montant pour la participation à l'édition 2025 du défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » : 1000 € TTC

La présente convention a pour objet de fixer le cadre de la collaboration entre les parties pour l'organisation du Défi « J'y vais ! » pour l'année 2025.

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président et vu exposé, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la convention de partenariat avec Initiatives Durables pour l'édition 2025 du défi « J'y vais ! » ci-annexée,
- AUTORISE le président à signer la convention ainsi que toutes pièces nécessaires,
- AUTORISE le président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre,
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget Mobilité 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 4 juin 2025  
Philippe DANIEL,  
Président.

